

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 07 février 2014

Délibération n° 01-2014

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les modalités d'approbation des subventions accordées par l'Université.

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 18

Pour : 18

Contre :

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Modalités d'approbation des subventions accordées par l'UBS

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 février 2014

Document mis en ligne le : 13 février 2014